



Rapport Broom sur le bien-être des canards pendant la production de foie gras : un document non-scientifique et erroné

Le rapport rédigé en 2015 par le Professeur Donald Broom et le Docteur Irene Rochlitz du Département de médecine vétérinaire de l'Université de Cambridge (cité infra "rapport Broom") "sur le bien-être des canards pendant la production de foie gras" argue que la pratique du gavage pour la production de foie gras porte atteinte au bien-être des canards d'élevage. Le présent document vise à mettre en évidence les problèmes méthodologiques et les erreurs factuelles de ce rapport quant à la pratique du gavage et de la production de foie gras en Europe.

Une démarche partisane plutôt que scientifique



Un rapport réalisé sans contact avec le terrain



Premièrement, aucune enquête dans des exploitations d'oies ou de canards n'a été menée par les auteurs, dont le rapport se veut simplement une analyse de la littérature, fait bien problématique pour tirer des conclusions du terrain.

Même dans ce cadre de recherche restreint, plusieurs études pertinentes dans le cadre de l'objectif affiché ne figurent pas dans le rapport.¹ Quant aux quelques études utilisées, elles ne se voient pas attribuer la même valeur : celle du Comité scientifique sur la santé animale et le bien-être animal (SCAHAW) de 1998 (dont M. Broom était l'un des auteurs) est utilisée

¹ Parmi lesquelles :

- Z Erisir & al. 2009, "Effect of different housing systems on growth and welfare of Pekin ducks", *Journal of Animal and Veterinary Advances* 8(2).
- MS Dawkins, 2012, "Commercial scale research and assessment of poultry welfare", *British Poultry Science*
- E Baéza & collab., 2005, "Canards de Barbarie, Pékin et leurs hybrides: aptitude à l'engraissement », *INRA Productions*
- P. Chartrin & collab., 2004, « Effet du génotype et du gavage sur les dépôts de lipides intramusculaires dans le filet de canard », *Viandes et Produits Carnés, Hors-série des 10^e Journées des Sciences du Muscle et Technologies des Viandes* »

FÉDÉRATION EUROPÉENNE DU FOIE GRAS - EURO FOIE GRAS ASBL

11, Rue de l'Industrie - B-1000 BRUXELLES

<http://www.eurofoiegras.com/en/>

Pour plus d'information, contactez :

Mélanie LAMAISON, Cynthia BENITES, Aliénor

melanie.lamaison@alienor.eu; cynthia.benites@alienor.eu

de façon fréquente² alors que celle de Faure & al (2001)³ par exemple est rejetée sans analyse approfondie (p.6).

Un conflit d'intérêts flagrant avec la mouvance animaliste

Le rapport Broom a été publié pour la première fois le 14 septembre 2015 par un communiqué de presse du Groupe d'Action dans l'Intérêt des Animaux asbl (GAIA)⁴, association coutumière des appels aux dons pour mener des campagnes à sensation pour « les animaux exploités pour la production alimentaire, la fourrure, l'expérimentation, l'amusement et comme animaux de compagnie »⁵. Les auteurs ne manquent d'ailleurs pas de remercier l'organisation « pour son soutien dans la préparation et la réalisation de ce rapport » (p.3) et l'organisation l'a largement publié comme un travail de commande.⁶ Plus grave encore, le rapport fait la publicité d'un produit commercialisé par GAIA : le "faux-gras", un produit végétal dit de substitution au foie gras. Il est donc clair que ce rapport présente un conflit d'intérêts flagrant avec toute démarche scientifique objective.

Aucun examen du rapport par des pairs et biais cognitifs

Contrairement à la pratique courante dans les disciplines scientifiques, l'activité collective de chercheurs jugeant de manière critique les travaux de leurs pairs (*peer-review*) n'a pas été menée dans le cadre du rapport. Parallèlement à l'absence d'enquête dans des fermes à foie gras, le fait d'avoir omis cette étape importante avant publication renforce le manque de contrôle et signale ce travail comme n'engageant que la seule opinion des auteurs.

Outre cet aspect, le rapport souffre d'une confusion méthodologique. En effet, le rapport se veut être un article de revue examinant l'état des connaissances scientifiques au sujet de la question du bien-être des canards mulards dans la production de foie gras (p.2). Cependant, seuls trois types de revues sont acceptables méthodologiquement, et ce rapport n'en satisfait aucun :

- Une méta-analyse, où les études scientifiques portant sur une même hypothèse sont comparées dans leurs données afin d'en dégager des résultats fiables, n'est pas valable ici, au vu du vaste nombre de paramètres étudiés et des différentes études produites, la plupart du temps très différentes.
- Une synthèse agrégative devant couvrir une majorité des publications dans le domaine. Or l'exhaustivité de la recherche bibliographique est loin d'être

² Scientific Committee on Animal Health and Animal Welfare (SCAHAW), 1998, "Welfare aspects of the production of foie gras in ducks and geese", CEC, DGXXIV
Disponible sur ce lien: https://ec.europa.eu/food/sites/food/files/safety/docs/sci-com_scah_out17_en.pdf

³ Faure & al., 2001, "Is there avoidance of the force feeding procedure in ducks and geese?", dans *Animal Research* 50, pp.157-164

⁴ Global Action in the Interest of Animals : "New report on the welfare of ducks in foie gras production" 14.09.2015.

<https://press.gaia.be/new-report-on-the-welfare-of-ducks-in-foie-gras-production>

⁵ <https://www.gaia.be/fr/maltraitance-animale-les-bons-reflexes>

⁶ GAIA, "New report on the welfare of ducks in foie gras production" 14.09.2015.

atteinte puisque, comme déjà mentionné, plusieurs études pertinentes dans le cadre de l'objectif affiché sont manquantes.

- Une synthèse intégrative est dépendante d'une certaine neutralité. Or, cette neutralité est loin d'être évidente dans la présentation des études sélectionnées. La présence d'opinions affichées est également problématique pour ce qui doit être une construction prenant en compte les biais personnels et des études.

Au final, la méthodologie semble hybride et peu cohérente au vu de l'objectif du rapport. Quelques exemples montrent la présence d'opinions clairement affichées et nullement basées sur des éléments de preuve scientifique :

- « *Les résultats obtenus par Guémené et collab. (2001, 2006a) et Flament et collab. (2012) sur les niveaux de corticostérone avant et après le gavage ne coïncident pas avec ceux relevés par Mirabito et collab. (2002c) ainsi que Mohammed et collab. (2014). Notre conclusion est donc que les niveaux de corticostérone dans le sang représentent un indicateur peu fiable du bien-être des canards mulards dans les études existantes.* » (p.6)

Une simple contradiction entre plusieurs études suffit à rejeter un indicateur physiologique (la corticostérone) utilisé pourtant communément dans l'évaluation du stress chez les oiseaux.

- « *[...] il existe peu de données sur des observations post-mortem – que ce soit à l'œil nu ou au microscope – de la partie haute de l'appareil digestif, avant, pendant et à la fin du gavage. Le risque de lésions pourrait être plus élevé dans les logements collectifs puisque ceux-ci impliquent d'attraper, de manipuler et de maîtriser les oiseaux.* » (p.5)

Pour pallier à un manque d'informations, les auteurs suggèrent une hypothèse basée sur une opinion personnelle et non sur des données empiriques.

- « *Le réflexe nauséux ou pharyngien est une contraction réflexe de l'arrière de la gorge provoquée en touchant le palais, l'arrière de la langue, la zone autour des amygdales ou l'arrière de la gorge. Il y a une contraction des deux côtés de la musculature de la paroi postérieure de la cavité buccale et pharyngée (...) Le réflexe aide à empêcher le matériel d'entrer dans la gorge, sauf dans le cadre de l'ingestion normale, et protège contre l'étouffement et l'aspiration. Certaines personnes ont un réflexe hypersensible tandis que d'autres peuvent apprendre à l'inhiber (par exemple les avaleurs de sabre). Il existe une controverse quant à savoir si le réflexe est présent chez les canards; nous sommes d'accord avec SCAHAW (1998) que c'est le cas. Contrairement à certains oiseaux comme les pélicans et les cigognes, les canards mulards consomment de la nourriture en barbotant et en tamisant et n'avalent pas de gros aliments. Il n'y a aucune raison pour que le réflexe pharyngien soit absent chez ces canards.* » (pp.20-21)

Il s'agit ici purement et simplement d'une opinion basée sur un anthropomorphisme, où le réflexe nauséux (pharyngique) humain est comparé à celui du canard comme s'il s'agissait de deux espèces physiologiquement proches, à la fois au niveau du réflexe et de la perception. Ce type d'analogies n'engage que son auteur.

- « *Le gavage peut occasionner des blessures et des douleurs au niveau du bec, de la tête, des yeux, des narines, du cou et du canal digestif supérieur. Cependant, il n'existe pas d'études descriptives de ces conditions.* » (p.43)

C'est non seulement sans visite mais aussi sans étude descriptive que le rapport profère une allégation sur des blessures au moment du gavage. Cette allégation est non-documentée et infirmée par les producteurs sur le terrain.

Réponse aux conclusions erronées sur le gavage et le bien-être des canards



Non, le gavage ne contrevient pas au bien-être des canards

De la même façon que les oiseaux sauvages qui avalent de grandes quantités de nourriture avant les voyages migratoires, les palmipèdes à foie gras disposent de caractéristiques anatomiques particulières : absence de glotte et œsophage élastique qui peut se distendre à la manière de celui d'un serpent – leur permettant d'engloutir de grosses proies comme des poissons ou des grenouilles. Ces caractéristiques sont bien présentes chez les espèces les plus aptes au gavage (canard mulard et canard de Barbarie) bien qu'elles n'effectuent pas de migrations. Comme l'ont démontré plusieurs études scientifiques⁷, elles ont ainsi la capacité d'avalier d'importantes quantités sans douleur ni stress. De plus, il est important de souligner que les canards passent 90 % de leur temps de vie en liberté sur des parcours extérieurs et que la production de foie gras est basée sur un mode d'élevage extensif.

Par ailleurs, les femelles sont désormais engraisées depuis plusieurs années car le secteur a développé une filière de viande maigre (ex. filet de canard) pour ces animaux. En France par exemple, les canetons femelles sont exportés pour des productions saisonnières vers des pays comme l'Allemagne et l'Italie mais également vers le Maghreb comme volailles de chair.

Non, un foie de canard gavé n'est pas pathologique

Les animaux sont engraisés pendant 10 à 14 jours avec deux repas par jour, et après avoir vérifié que l'animal a correctement digéré son repas précédent.⁸ Comme l'expliquent Bénard et Labie, le foie est chez les oiseaux le lieu principal de la synthèse des acides gras à partir du glucose alors que c'est le tissu adipeux qui joue ce rôle chez les mammifères. Les canards sont ainsi capables de synthétiser et d'utiliser des quantités énormes de lipides en un temps très bref et sans conséquence pathologique. En cas de conséquence pathologique, leur foie ne pourrait pas être comestible. Ce

⁷ Voir notamment P. Chartrin & collab., 2004 et E Baéza & Collab., 2005

⁸ G. Bénard, C. Labie, 1998

processus est bien sûr impossible à réaliser auprès des autres animaux de bétail en raison de leur appareil digestif distinct.

Non, la croissance maximale du foie n'est pas l'objectif du gavage

Les éleveurs ne sont pas payés sur la base du poids du foie mais sur sa qualité. Les principaux critères de la qualité d'un foie gras sont sa texture, sa souplesse au toucher et sa couleur. Quand l'animal arrive en gavage, son poids est d'environ 4 kgs. A la fin du gavage, il est d'environ 5 kgs et demi, ce qui constitue une augmentation d'environ 37%. La réalité est donc loin du rapport Broom, qui postule que l'augmentation du poids du foie entraîne une augmentation du poids corporel de 50 à 85 %.

Il est important ici de souligner que la définition européenne d'un poids minimum de 300g et de 400g respectivement pour les foies de canard et d'oie est essentielle pour s'assurer de l'existence d'un début d'engraissement de l'ensemble du foie. Ces poids réglementaires minimaux doivent être maintenus pour que les consommateurs puissent faire des choix éclairés et ne soient pas trompés par le produit qu'ils achètent.

Non, le halètement n'est pas un signe de mal-être

Considéré à tort comme un stress thermique dans le rapport Broom, le halètement des canards n'est en fait qu'un réflexe thermorégulateur dû à l'absence de glandes sudoripares et à leur plumage isolant la chaleur. Au lieu donc de transpirer pour diminuer la chaleur de leur corps notamment lors de la digestion et en période estivale, les canards utilisent le halètement puisqu'il rafraîchit leur organisme. Ce réflexe n'est d'ailleurs pas propre à la phase de gavage : il se retrouve à tous les âges et à toutes les étapes de l'élevage tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments.

Oui, les cages collectives sont en conformité avec la Recommandation du Conseil de l'Europe du 22 juin 1999

La filière des palmipèdes gras est passée aux cages collectives, suivant ainsi la Recommandation du 22 juin 1999 du Conseil de l'Europe⁹ prohibant l'usage des cages individuelles pour la production de foie gras. Les cages collectives utilisées par le secteur répondent à l'ensemble des objectifs de la Recommandation tels que la possibilité pour les canards de se tenir debout dans une posture normale, battre des ailes, se retourner sans difficultés ou encore interagir normalement avec d'autres congénères.¹⁰ Les producteurs européens répondent à ces objectifs de bien-être tout en trouvant des solutions assurant des conditions sanitaires satisfaisantes.

Par ailleurs, il convient de rappeler que les palmipèdes à foie gras se trouvent en cages collectives uniquement en phase d'engraissement, à savoir pour une durée comprise

⁹ Recommandation adoptée par le Comité permanent de la convention européenne sur la protection des animaux dans les élevages (T-AP) du Conseil de l'Europe le 22 juin 1999 : <https://bit.ly/2LJq0jO>

¹⁰ Voir l'ensemble des objectifs au considérant 4 et à l'art. 10§7 de la Recommandation

entre 10 et 14 jours. Le reste du temps, c'est-à-dire durant 90% de leur vie, les canards vivent en plein air.

Non, la mortalité des palmipèdes gras n'est pas supérieure à celle d'autres élevages de canards

Le taux de mortalité dans les élevages de canards à foie gras se situe entre 3% et 3.5%. La mortalité a baissé ces dernières années en raison de plusieurs facteurs tels que les améliorations dans les logements ou encore les progrès génétiques. Ce taux de mortalité est ainsi plus bas que celui des canards de Pékin qui atteint 5.2%, selon le chiffre donné dans le rapport (p.12).

Le rapport tente tout de même d'utiliser cette statistique contre le gavage, en expliquant que sur 12 jours (durée moyenne de gavage), le taux de mortalité des canards de Pékin est moins élevé que celui des canards à foie gras. Pour cela, le rapport divise par 4 le taux de mortalité des canards de Pékin, sachant que 12 jours correspondent environ à un quart de la durée d'élevage de cette espèce. La mortalité atteint ainsi 1.3% pour les canards de Pékin sur 12 jours. Cette opération est évidemment insensée puisqu'elle se base sur une distribution purement linéaire de la mortalité des canards de Pékin, ce qui ne correspond pas à la réalité sur le terrain.

De plus, la comparaison est contestable en raison des durées d'élevage différentes de ces espèces. Alors que le canard de Pékin est élevé une cinquantaine de jours seulement, les palmipèdes gras vivent environ deux fois plus longtemps, et essentiellement en plein air avec les risques associés (attaques de prédateurs etc.). Malgré cela, les palmipèdes gras ont un taux de mortalité relativement bas et la filière du foie gras a évidemment tout intérêt à continuer dans cette voie.

Oui, le taux de corticostérone dans le sang est bien un indicateur fiable de bien-être du canard mulard

Les oiseaux réagissent aux stimuli de leur environnement. Lorsque ces stimuli sont perçus comme menaçants, ils causent l'activation de l'axe du stress – appelé scientifiquement axe hypothalamo-hypophyso-surrénalien - et la libération de corticostérone par la glande surrénale. Les données de plusieurs espèces avicoles indiquent un lien entre la libération de corticostérone et les comportements de peur : un taux de corticostérone élevé indique un niveau de peur et d'insécurité plus élevé. D'ailleurs, des profils cohérents de réponses comportementales à un large éventail de stimuli peuvent être identifiés chez les oiseaux. Le taux de corticostérone dans le sang constitue donc un bon indicateur du bien-être des canards gavés, notamment au moment où le gaveur s'approche de l'animal.¹¹ Or, Guéméné et collab. concluent après analyse que le gavage n'augmente pas le taux de corticostérone dans le sang et ainsi qu'il n'y a pas d'indication que la phase du gavage génère du stress chez les canards.¹²

¹¹ J. Cockrem, 2007, « Stress, corticosterone responses and avian personalities », Journal of Ornithology

¹² D. Guéméné & al., 2001, « Force-feeding procedure and physiological indicators of stress in male mule ducks », British Poultry Science

CONCLUSIONS

Le rapport de D. Broom et de I. Rochlitz est un rapport d'opinion et non un rapport scientifique. En effet, le traitement méthodologique et l'orientation des conclusions, associés à un lien clair avec une organisation partisane créent, sinon un biais, du moins une suspicion de biais envers la conclusion suivante : la production de foie gras serait mauvaise (éthiquement et physiologiquement) pour l'animal. De plus, l'historique de publication, le format et la communication qui ont été faites autour de ce document en font un rapport à visées politiques, ce qui va à l'encontre d'un objectif d'éclaircissement scientifique.

Pour plus d'informations



Pour des informations objectives et basées sur le travail quotidien de centaines de producteurs de foie gras dans 5 pays européens, nous vous recommandons de prendre connaissance des différentes initiatives de la Fédération européenne du foie gras, tant au niveau européen qu'au niveau des pays producteurs en faveur du bien-être des palmipèdes à foie gras :



http://www.eurofoiegras.com/fr/page/initiatives_p171/.

Parmi celles-ci, la certification des conditions de bien-être optimal par le Service Bien-être animal de la Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement du Service Public de Wallonie en Belgique ainsi que la démarche « Palmi G confiance » en France : une démarche volontaire des éleveurs à faire contrôler par un organisme indépendant la bonne application des 12 points de la Charte européenne pour la production de palmipèdes gras.

Euro Foie Gras organise aussi régulièrement des visites de ferme à foie gras. Pour une expérience de terrain et transparente, n'hésitez pas à nous contacter depuis notre formulaire de contact au lien suivant : <http://www.eurofoiegras.com/fr/contact/1>

En attendant, la vidéo accessible sur ce lien vous fera découvrir la production de foie gras dans une ferme en Belgique : <https://www.youtube.com/watch?v=Dki60-IN8Ug&feature=youtu.be>

Créée en 2008, Euro Foie Gras, l'association européenne du foie gras, rassemble les fédérations de producteurs de France, Belgique, Bulgarie, Espagne et Hongrie. Son objectif est d'instaurer un échange continu de bonnes pratiques, de savoir-faire et de promouvoir le métier de producteur de foie gras.